L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 23 MARS 1887

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

Une dame très connue, ayant eu plusieurs années d'expérience dans la professorat s'offre à donner des leçons d'Anglais et de Français, soit à domicile ou dans une école. S'adresser au No 171 rue Quartier.
19 mars 10f

DEMANDES.

On demande des contrats pour livrer du lait sucrée et strictement pur. S'adresser à H. Meunert, 71 rue Tchoupitoulas. 20 mars—1sem

A VENDRE—Une grocerie située dans le Second District, au bon emplacement. S'adresser à HENRY LACHE & CO.
19 mars—1 sem. 48 et 48 Tchoupitoulas.

On demande—Mari et femme pour tenir une maison—Bonnes références. S'adresser à l'Union Française, rue des Remparts.
19 mars—3f

DEMANDE d'emploi.—Un jeune homme Français parlant plusieurs langues, désirerait se rendre utile soit dans une famille, un hôtel ou un restaurant, ou à n'importe quels autres travaux. Pas d'objection pour le campagne. S'adresser par lettre à SIMON, 95 rue St-Louis.
16 mars—6f

On demande chez M. LEON GODCHAUX, fabricant de vêtements, 81 et 83 rue du Canal, 100 bonne tailleuses pour confectionner des pantalons.
12 mars—10f

A VENDRE

A VENDRE—Une épicerie faisant bonnes affaires. S'adresser sur lieux, coin Dauphine et St Louis. 22 mars—1 sem

A vendre—A long terme et conditions favorables, la résidence moderne No 60 avenue de l'Esplanade. S'adresser au No. 35 North Peters. 20mars—3f dim mar jeu

A VENDRE ou à louer, pour cause de départ, avec ou sans meubles, la belle residence No 143 rue des Remparts, près Ste Anne, côté nord. S'adresser sur les lieux.
19 mars—2 sem

A vendre—Le salon de liqueurs connu sous le nom de "Ehrhard Exchange," situé 40, Passage de la Bourse. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. 6mars—

A LOUER.

A louer—Un bon emplacement pour un magasin privé. S'adresser à la grocerie coin Union et Claps. 20mars—1sem.

A LOUER—La maison 112 Bouanne convenable pour magasin, logement étilin et pension. S'adresser à Jos. Grégoire, 84 Levoir
19 mars—2sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Barthelemy Lutapie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 20,549—Division C. Attendu que Joseph Augustin Keller a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Barthelemy Lutapie décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
23mars—23,27—avril 1er

Succession de Mme Mary McManus.

Veuve en premières noces de Michael Moran et en seconde noces de John H. Webb.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,520—Division A—Attendu que Samuel McCarthy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary McManus, veuve etc. décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22 mars—22 26 31

Succession de F. F. Henriquez

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,874—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons si elle en ont pour lesquelles le compte final présenté par Henry Chiapella, administrateur dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
20mars—20 25 29.

Succession de Lawrence Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 20,136—Division C—Attendu que Gabriel Villere, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lawrence Ryan décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
19 mars—19 23 26

Succession de Jules Blanchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,407—Division C—Attendu que Gustave Blanchard a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jules Blanchard décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
19 mars—19 23 26

Succession de David Treiber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,179—Division D—Attendu que Gustave Treiber a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David Treiber décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
16 mars—19 20 23

Succession de Fanny Rasche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,125—Division A—Attendu que Gustave Rasche a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Fanny Rasche décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
16 mars—16 20 23

Succession de Henri F. Requier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 20,470—Division E—Attendu que Mme Ellen Nutton, veuve de Henry F. Requier a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry F. Requier décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 mars—15 19 24

Succession de Dr. J. H. Maillie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,833—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons si elle en ont pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villere, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 mars—15 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Jno A. Renshaw vs ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE du District pour la Paroisse d'Orléans. Jno A. Renshaw vs ses créanciers No 20,268 Division A—Ordre de Cour.—Que la session de propriété offerte par Jno. A. Renshaw soit acceptée pour ses créanciers, que W. R. Rosmerville, Esq. avocat et conseiller soit nommé pour représenter les créanciers du dit insolvable absente, qu'une assemblée des créanciers du dit Renshaw soit tenue devant Omer Villere, notaire public en cette ville, le jundi 24 mars 1887, à 11 heures A. M. pour deliberer, sur les affaires du dit insolvent et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre les dits Renshaw et ses créanciers soient suspendues, et que Frank L. Place, soit appointé syndic provisoire.
Nouvelle Orléans, Lou. 21 février 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie exacte:
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
21 fev—3f ou 30

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. J. B. Jungua vs. ses Créanciers—No. 20,554—Ordre de Cour—Il est ordonné que les créanciers de pétitionnaire soient notifiés de se présenter devant E. A. Pavroux, notaire en cette ville, le 28e jour de mai 1887, à 11 heures A. M. afin de prendre en considération l'application du dit pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses propriétés soient suspendues. Il est de plus ordonné que Joseph Lembard, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 22 mars, 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 mars—3f ou 30jrs

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 20,429—Minnie M. Wolfson vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—La cession des biens du pétitionnaire et par la présente acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'un réunion de ses dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Omer Morel, notaire en cette ville, le 24 mars courant, à 11 heures A. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'ordonner toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 10 mars 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
11mars—3f ou 10 jrs. Depute Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,296—Division E.—François Chos vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Francois Chos soit convoquée et tenue pardevant R. Mockton notaire en cette ville, à son bureau No 14 Carondelet, dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, le 24 MAR. 29me jour de mars 1887 à 11 heures A. M., et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues que Martin Voorhies soit aussi nommé syndic pour les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 24 mars 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES Juge.
Pour copie conforme.
JAS D RANKIN
26 fev. Deputé Greffier.

PAR LE CONSTABLE.

Mme George G. Garner vs. Henry B. Foley.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS No 1957.—En vertu d'un writ de feu facias à moi adressé par l'Honorable Pierre Foulhoux, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la Bourse d'Encan Arcade, rue Baronne, entre Gravier et Union le MARDI 29 mars 1887 à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un Terrain Lot Bugé.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Cette vente étant la seconde et définitive du dite propriété sera vendue définitivement et irrévocablement au plus offrant et dernier enchérisseur, à comptant, moins le montant du premier prix de vente, et les frais de la première vente, et le solde payable par moitié dans un et deux ans de la vente par billets portant intérêt à raison de cinq pour cent par an à partir de la date de la vente, payable annuellement, l'acquéreur aura à déduire du montant des frais du greffe ci-dessus mentionné, et ne pouvant être, ne pouvant en tout excéder quatre cents piastres.
FENDEL HORN
1 mars—3 avr 29 Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

VENTE DE CONSABLE.

Mme John Rois, transférée vs W. J McCall.

QUATRIEME COUR DE CITÉ—No 915—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Jules Dubuclet, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, au Magasin entre Bourgogne et Nelson Aux Ecuries, LUNDI 28 avril 1887 à 11 heures A. m., pour procéder en considération et deliberer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et ce sont par dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que J. M. Gill Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nlle-Orléans, 28 février 1887.
(Signé) E. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Deputé-Greffier.
1er mars—3f ou 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Antoine Jacob vs ses créanciers—No 20,529—Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Herdje, notaire en cette ville, le 24 courant, à 11 heures A. m., pour procéder en considération et deliberer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et ce sont par dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que J. M. Gill Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nlle-Orléans, 28 février 1887.
(Signé) E. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Deputé-Greffier.
1er mars—3f ou 30 j

GROS LOT

$150,000

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature dans un but de charité et public aide au développement de l'enseignement public, au capital de $1,000,000.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, sont bien avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN

Sur présentation au bureau de la compagnie, ou sur n'importe quelle banque nationale à la Nouvelle Orléans.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel

CLASSE D.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nile-Orléans,

MARDI, 12 AVRIL 1887.

2,179 Lots, montant en tout à

$535,000.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5. CINQUIEME DE BILLET $2. DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000...	$150,000
1 " de	50,000...	50,000
1 Lot de...	20,000...	20,000
1 Lot de...	10,000...	10,000
4 Lots de...	5,000...	20,000
20 Lots de...	1,000...	20,000
50 Lots de...	500...	25,000
100 Lots de...	300...	30,000
200 Lots de...	200...	40,000
500 Lots de...	100...	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation...	$300...	$30,000
100 " ...	200...	20,000
100 " ...	100...	10,000
1000 " ...	50...	50,000
2,179 Lots s'élevant à...		$535,000

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Mandats d'argent par Postal Notes, Express Order, charge de New-York, autrefois sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être enregistrées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux G. Beauregard et Early aux tirages dont ils sont le Directeur, sont une garantie d'absolue loyauté et sûreté pour chaque porteur de billet; personne ne doit ignorer que les chances de tous sont égales, les numéros que le sort favorisera. Donc, tous bénéficiaires de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, en faisant d'autres propositions imprimées à vouloir, eut un filou et un escroc. Ne se laissez pas tromper, ne se laissez pas duper, mais ne vous adressez qu'au bureau de la Compagnie, et vous serez bien servis.

Mandats de poste et Express Order adressés à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Mandats de New-York, Chicago et San Francisco, payables à vue au pair, par la Banque Nationale de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, en cette ville.

Le 50 mars 1887, il sera par le même Banque Elisées Villere, anciennement Girodi Robert, sera remboursé un billet hypothécaire de signé, le dit lot mesure au pied anglais, quarante pieds de face aux 4 champs Elisées, entre Vil et Bienville, sur une profondeur de 120 pieds, vingt pieds bâtis en haut par le lot numéro sette et un bas par le lot numéro quatorze, et dans le fond par le lot numéro douze.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Acquis par feu Edmond Meehan de Rhodie Brand, suivant d'ici en date du 28 mars 1887, pardevant Michael Gerson, notaire en cette ville, en date du 26ème jour d'octobre A. D. 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 mars—15 22 29—avril 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE

William McNamara vs Mme Malgaretite Simon, veuve Alexis Edmond Schwabacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Franklin, Troisième District de cette ville, désigné comme numéro quinze, dans l'ilot numéro sept du plan original fait par le Voyer de ville, le quatorzième jour de mai 1831, déposé à l'étude de feu Carlisle Pollock, notaire en cette ville, le 20 août 1831, et borne par devant l'impasse Elisées Villere, anciennement Girodi Robert, sur lequel lot mesure sept pieds et douze pouces et demi de face aux 4 champs Elisées, entre Vil et Bienville, sur une profondeur de quarante vingt pieds bâtis en haut par le lot numéro sette et un bas par le lot numéro quatorze et dans le fond par le lot numéro douze.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Acquis par feu Edmond Meehan de Rhodie Brand, suivant d'ici en date du 28 mars 1887, pardevant Michael Gerson, notaire en cette ville, en date du 26ème jour d'octobre A. D. 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 mars—15 22 29—avril 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, Groceries, Groceries

Un grand assortiment de Groceries, Vins, Liqueurs, etc.

Emile Fermentel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,130—En vertu d'un ordre de vente, en date du 14 mars 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 25 mars 1887, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand lot assortis de groceries fins, vins, liqueurs, effets mobiliers, etc., conformément à un inventaire fait par Emile Fermentel. Maintenant à mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre rues Royale et Chartres.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shériff Civil de la paroisse d'Orléans.
15 mars—15,19,22,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

D. Negrotto, Jr., vs. Christ. Naugeneier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,137—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné comme le "Kentucky Cotton Press", incluant une machine à compresser le coton, machines à vapeur, chaudières, etc., qui s'y trouvent attachés, et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Tchoupitoulas, Bellechasse, St Thomas et Bellechasse, et mesurant à peu près deux cent cinquante pieds droits quatre pouces de face à la rue Tchoupitoulas, à peu près trois cent trente pieds de face à la rue Tchopitchoura, à peu près deux cent cinquante pieds quatre pouces de face à la rue St Thomas et à peu près trois cent trente pieds de face à la rue Bellechasse.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, incluant sucrerie, machines, outils aratoires, tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Tchoupitoulas, St Thomas, St Thomas et Bellechasse, et mesurant cent soixante pieds huit pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de trois cent trente pieds de face à la rue Bellechasse, et une même profondeur sur la ligne la plus près de la rue St Thomas, s'étendant à la rue St Thomas, sur laquelle elle a une face de cent soixante pieds huit pouces.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par les défendeurs de feu John Andrews, conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr. le 29 mars 1883.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° L'acquéreur assumera le paiement de deux certains billets à ordre d'une somme de vingt mille dollars ($20,000) chacun, faits et souscrits par les défendeurs in, conjointement et in solide, à leur propre ordre et par eux endossés, datés à la Nouvelle-Orléans le 29 mars 1883 et payables sous monnaie des Etats-Unis, à la Banque Nationale de la Louisiane de la Nouvelle-Orléans, en cette ville, les 29 mars et 29 janvier fixes en 1885 et 1886 respectivement après dates avec intérêt à partir et après date jusqu'à parfait paiement, au taux de huit pour cent par an payable annuellement, et le dit intérêt payable semi-annuellement les premiers jours de juillet et de janvier fixes en chaque année.

L'acquéreur assumera aussi le paiement des billets portant intérêt ou coupons tous sous cités par les dits défendeurs conjointement et in solido à leur propre ordre et par eux endossés datés à la Nouvelle-Orléans le 29 mars 1883 payables en or, monnaie des Etats-Unis à la Banque Nationale de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, en cette ville comme suit

Deux soit huit cents respectivement A et B et sont de huit cents dollars chacun, le premier échéant le 1er juillet 1887 sans jours de grâce, et le deuxième échéant le 1er juillet 1888 sans jours de grâce.

Un de huit cents dollars (800) échéant le 1er juillet 1889 sans jours de grâce et un de huit cents dollars ($800) échéant le 1er janvier 1890 sans jours de grâce.

Tous ces billets et coupons à intérêt sont garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété ci-dessus décrite conformément à un acte passé pardevant Andrew Herdje, notaire, le 29 mars 1883.

L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités du vendeur, tel qu'il est mentionné dans le dit original d'acte, et tel que contenu par le numéro municipal 6 de la Rue Philippe, situé dans le dit faubourg Franklin, et mesurant 100 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, et trente cent neuf pieds cinq pouces et trois lignes, entre lignes parallèles le tout plus ou moins.

Lots Nos. 23 et 25 d'après un plan de Cosnier, ingénieur civil, dressé le 1er décembre 1844, au bureau de O. de Armas, notaire, et le lot No. 26 conformément au plan de Joseph Pilié, ingénieur, le 1er mai 1840, dans les archives de H. L. McCay, ex-notaire.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 sur la dite propriété en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente devant Edgar Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans, et Syndic dans l'affaire ci-dessus.
1 mars—12 19 26—2 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Succession de Mme Eulalie Burton, épouse de Henry Lohring.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Syndics, Bureau 46 Carondelet.—SAMEDI, 23 avril 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre le Natchez Alley et la rue Gravier, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 mars 1887, pour le compte de qui de droit, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier District de cette ville, borné de deux côtés par des rues, savoir: Dante et Gentilly, et Bayonne, ayant chacune une face de 50 pieds, et mesurant au pied anglais, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 7 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles et de façade rue Dante.

Tous ces bâtisses et améliorations qui se trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot compris entre les rues Dauphine, Montégut, Bayonne et Dante, et portant une face de 50 pieds 5 pouces et 5 lignes de façade rue Dauphine sur une profondeur de 125 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue Bayonne, et 127 pieds 10 pouces et 5